



Association des Accidentés Cérébro-vasculaires  
et Traumatisés crâniens de l'Estrie

## COMMUNIQUÉ DE PRESSE

*Pour diffusion immédiate*

### L'ASSOCIATION DES ACCIDENTÉS CÉRÉBRO-VASCULAIRES ET TRAUMATISÉS CRÂNIENS DE L'ESTRIE (ACTE) ÉTEND SES SERVICES POUR LES VICTIMES DE LA ROUTE TCC

**Sherbrooke, le 4 février 2019** – Afin de commencer la nouvelle année sur une bonne note, l'ACTE est heureuse d'annoncer qu'elle a désormais trois nouveaux points de services dans la région, soit **Coaticook, Lac-Mégantic et Magog**. Des services de suivi individuel psychosocial ainsi que des activités de groupe sont offerts aux victimes de la route atteintes d'un TCC (trauma craniocérébral modéré et grave) ainsi qu'à leurs proches, et ce, gratuitement pour les nouveaux membres. Toute personne désirant obtenir un suivi personnalisé ou participer aux activités de groupe peut contacter l'ACTE par courriel : [acte@acteestrie.com](mailto:acte@acteestrie.com) ou par téléphone : 1-888-821-2799.

La nouvelle offre de services régionale se nomme ARÉMA pour : *Activités régulières de l'équipe mobile de l'ACTE*. L'organisme communautaire ayant pignon sur rue à Sherbrooke depuis 35 ans assure la présence d'intervenantes psychosociales qui effectuent le suivi et l'animation des activités de groupe adaptées dans chacune des localités selon un calendrier hebdomadaire. Ce nouveau service est rendu possible grâce à la contribution du [Programme d'aide financière du Fonds de la sécurité routière](#) du ministère des Transports du Québec.

Pour le directeur général de l'ACTE, M. Peter Nieman, ARÉMA permet de rejoindre une clientèle encore jamais desservie par ce type de services en région : « L'expérience a démontré que le soutien et les activités de groupe permettent aux victimes de briser l'isolement. Le suivi offert par ARÉMA permet donc aux victimes de réaliser qu'elles ne sont pas seules, et offre par le fait même, un répit pour les proches aidants ».

#### À propos de l'ACTE

L'Association des accidentés cérébro-vasculaires et traumatisés crâniens de l'Estrie est un organisme communautaire, créé en 1984, qui regroupe des personnes accidentées vasculaires cérébrales (AVC), des victimes de traumatismes crâniens (TCC) et leurs proches. L'ACTE possède une vocation régionale reconnue par l'Agence de développement de réseaux locaux de services de la santé et de services sociaux de l'Estrie et de la Société de l'assurance automobile du Québec (SAAQ).

-30-

#### *Renseignements:*

Peter Nieman | Directeur général | Tél. : 819 821-2799, poste 223 | [peter.nieman@acteestrie.com](mailto:peter.nieman@acteestrie.com)